



Bulletin Paroissial

Bonne Nouvelle

UNITÉ PASTORALE DE LA VALLÉE DU GEER

Communautés de Glons, de Boirs, de Roclenge,
de Bassenge, de Wonck, d'Eben et d'Emael

mars-avril 2025 - 36^e année - N° 355

Agrégation: P501287
Publication bimestrielle

Bur. de dépôt: BASSENGE

Éd. resp.: N. BIOUMLA
Rue Nouwen, 9
4690 BASSENGE

IBAN: BE16 0018 0064 7574
upvalleedugeer@gmail.com
bonne.nouvelle.geer@gmail.com
www.upvalleedugeer.be

BELGIQUE—BELGIË
P.P. 4600 VISE 9/1943

ÉDITO : Pâques dans l'année jubilaire

Chères lectrices, chers lecteurs,

Nous commencerons bientôt le cycle pascal avec le Mercredi des Cendres. En 2025, ce temps fort liturgique sera marqué du caractère spécial de l'année jubilaire. Nous ne perdons pas de vue la dynamique synodale enclenchée par le pape François dans la vie de notre Église. Synodalité et année sainte vont donc constituer la trame de fond sur laquelle va se dérouler notre activité pastorale.

Pour revenir sur la synodalité, nous sommes tous appelés par notre baptême à la mission commune de l'Annonce de la Bonne Nouvelle. Comment avancer ensemble dans la proclamation de la même vérité ? Comment progresser en commun dans la transmission de la même foi ? Ces questions prennent une pertinence particulière quand nous réalisons que nous vivons dans un monde éclaté, un monde individualiste et pluraliste où chacun détient sa vérité ?

Conscients de ces enjeux, le temps de carême nous exigera un commun effort de conversion. Ce sera comme le dit l'apôtre Paul « un moment favorable » où nous aurons à apprendre à nous rencontrer, à nous écouter les uns les autres et à discerner. Seule, une marche en commun sur le chemin (synode) peut nous conduire à un consensus malgré nos différences. Nous sommes appelés, en tant que baptisés, à nous démarquer de la logique politique où chacun cherche à gagner. Nous espérons que le caractère particulier de cette année nous aidera à entrer dans une culture synodale, entrer en résonance avec nous-mêmes, avec le Christ et avec les autres.

Pour ce qui est de l'année sainte, « une année de bienfaits accordée par le Seigneur », l'occasion de nous libérer de toutes sortes de chaînes qui entravent notre liberté. Notre société nous fait vivre comme des hommes et des femmes morcelés en perpétuel mouvement. Nous sautons d'un segment de la vie à l'autre ; nous passons d'un lieu à l'autre, sans savoir réellement où nous sommes. Le temps de Pâques de cette année nous aidera certainement à entrer en profondeur dans le mystère de la Mort et de la Résurrection de notre Seigneur Jésus-Christ qui, en même temps, est le mystère de l'Église. Le jubilé que nous avons commencé à vivre nous conduira à d'autres activités spécifiques comme le pèlerinage.

L'année jubilaire constituera un tournant décisif dans la prise de conscience que l'Église n'est pas seulement un lieu où on rend des services, qu'elle n'est pas un objet de consommation, mais qu'elle reste un mystère.

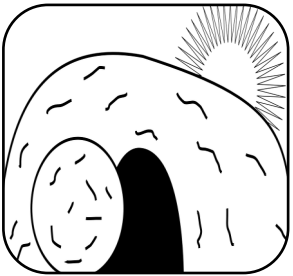
L'écoute de la parole de Dieu, la prière, la réception des sacrements et l'engagement caritatif dans un esprit synodal, voilà ce qui nous fait entrer dans le mystère de Dieu et de l'Église et nous faire réussir notre jubilé.

Bon temps de Carême et bonne montée vers Pâques.

Abbé Nicodème BIOUMLA, curé



Campagne
de Carême
p. 3



Horaires Semaine
Sainte et Pâques
p. 7



La première
pierre...
p. 15



Unité Pastorale
de la
Vallée du Geer



Cérémonies vécues ou annoncées...

Sacrement du baptême

Nous avons accueilli par le Baptême le dimanche 16 février à WONCK :

☞ **April**, la petite fille de Berty DEWANDELEER et d'Audrey VINCENT

Qu'elle soit la bienvenue chez nous !

RAPPEL: Si vous ne souhaitez pas que votre nom ou celui de votre enfant soit publié dans nos différents médias (BN, site internet), signalez-le dès que possible.

L'équipe médias.



Sacrement du Mariage

S'uniront prochainement par les liens sacrés du mariage:

♥ **Ariane FRANSEN et Florian MALPAS**

le 5 avril 2025 à GLONS

♥ **Catherine ONCLIN et Carl GEURTS**

le 12 avril 2025 à WONCK

Tous nos vœux de bonheur aux futurs époux !



Funérailles chrétiennes

Nous ont quittés pour rejoindre le Père:

- † **Jacqueline HENNUS**, épouse de François RUTH, née le 30 août 1946 et décédée le 12 décembre 2024. Ses funérailles ont été célébrées le 18 décembre 2024 à EMAEL.
- † **Thierry DALLEMAGNE**, époux de Dominique PALMERS, né le 26 janvier 1939 et décédé le 24 décembre 2024. Ses funérailles ont été célébrées le 28 décembre 2024 à GLONS.
- † **Angèle STOFFELS**, veuve d'Yvan HARDY, née le 03 août 1929 et décédée le 22 décembre 2024. Ses funérailles ont été célébrées le 28 décembre 2024 à EMAEL.
- † **Rita LORIATTI**, née le 11 septembre 1928 et décédée le 31 décembre 2024. Un moment de prière nous a réunis le 6 janvier 2025 à GLONS.
- † **Guy LOUIS**, né le 5 janvier 1955 et décédé le 6 janvier 2025. Un moment de prière nous a réunis le 8 janvier 2025 à GLONS.
- † **Jean TILKIN**, époux de Marie-Thérèse BOVEROUX, né le 24 août 1938 et décédé le 7 janvier 2025. Ses funérailles ont été célébrées le 11 janvier 2025 à GLONS.
- † **Lisette RENKENS**, veuve de Jacques BLAFFART, née le 2 janvier 1942 et décédée le 8 janvier 2025. Ses funérailles ont été célébrées le 13 janvier 2025 à EBEN.
- † **Serge VAN HAL**, époux de Viviane HUSTINX, né le 18 juillet 1947 et décédé le 18 janvier 2025. Un moment de prières nous a réunis le 21 janvier 2025 à GLONS.
- † **Marie-Thérèse BOVEROUX**, veuve de Jean TILKIN, née le 29 novembre 1939 et décédée le 18 janvier 2025. Ses funérailles ont été célébrées le 24 janvier 2025 à GLONS.
- † **Désiré dit Dédé DIRIKEN**, époux de Nicole BARBE, né le 23 avril 1934 et décédé le 28 janvier 2025. Ses funérailles ont été célébrées le 31 janvier 2025 à GLONS.
- † **Michaël HARDY**, né le 9 avril 1978 et décédé le 3 février 2025. Ses funérailles ont été célébrées le 6 février 2025 à EMAEL.
- † **Guillemine dite Mine CASTERMANS**, veuve de Marcel DEMOULIN, née le 6 juillet 1948 et décédée le 3 février 2025. Ses funérailles ont été célébrées le 7 février 2025 à GLONS.
- † **Jeannine STEEGEN**, veuve de Jean-Louis DECHANGE, née le 8 octobre 1941 et décédée le 2 février 2025. Ses funérailles ont été célébrées le 8 février 2025 à ROCLERGE.
- † **Jeannine TILKIN**, veuve de Nicolas BERTRAND, née le 26 mars 1932 et décédée le 13 février 2025. Ses funérailles ont été célébrées le 18 février 2025 à GLONS.

Ils restent présents dans notre cœur et dans notre prière !



Carême de partage : semons la solidarité, cultivons l'Espérance

En cette période bousculée par les guerres et les crises, le chemin de conversion du Carême s'offre à toutes les personnes qui le veulent comme un temps pour se mettre encore plus singulièrement à l'écoute de l'Esprit de Dieu - esprit de vie et de justice - et pour s'ouvrir avec le regard de la foi aux plus vulnérables de la grande famille humaine. 2025 est une année jubilaire, année particulière de réconciliation et de pardon qui invite à se mobiliser pour la justice sociale et la solidarité.

Ce Carême nous invite à porter notre attention tout particulièrement sur le Pérou où la crise économique et sociale frappe durement la population. La flambée des prix des denrées alimentaires de base, combinée à une urbanisation croissante et aux impacts du changement climatique, affecte particulièrement les plus vulnérables. Au Pérou, plus d'un habitant ou une habitante sur cinq est en situation d'insécurité alimentaire sévère.

Dans un tel contexte de précarité, une implication des communautés dans leur ensemble est nécessaire. Pauvres parmi les pauvres, les femmes et les enfants de ces communautés s'organisent pour ne pas laisser les plus fragiles sur le bord du chemin.

Au Pérou, l'insécurité alimentaire touche les zones urbaines

Face à ces défis, les jeunes péruviens et péruviennes se mobilisent à travers l'agroécologie urbaine. Formé-es par nos associations partenaires sur place (IBC, MOCICC, Kallpa), des responsables de l'agroécologie accompagnent particulièrement les personnes vulnérables - femmes, enfants et personnes âgées. À leur tour, ils et elles sont alors à la tête de cantines populaires, de restaurants sociaux, de potagers d'école... Ils et elles sensibilisent leurs communautés et participent aux processus décisionnels locaux et plaident pour des politiques favorables à l'agroécologie. Cette approche communautaire transforme le système alimentaire tout en renforçant le tissu social.

Les enfants vulnérables de Cajamarca retrouvent espoir au Chibolito

À Cajamarca, province au taux élevé de pauvreté, de nombreux enfants âgés de 6 à 18 ans grandissent dans la rue, confrontés quotidiennement à la violence, l'exploitation et la malnutrition. Face à cette réalité, le centre Chibolito offre un cadre protecteur à ces enfants vulnérables. Au centre, ils trouvent des programmes de formation théorique et professionnelle, des ateliers de menuiserie et de cuisine, des activités ludiques et sportives, un accompagnement personnalisé.

Concrétiser l'Espérance de Pâques

Soutenons ces initiatives : formations à l'agroécologie, développement de jardins potagers urbains, accompagnement des jeunes de la rue. Que la collecte passe par le panier de l'offrande ou la voie digitale, les WE des 29-30 mars et 12-13 avril sont dédiés, au sein de l'Église de Belgique, au soutien des projets des partenaires péruviens mais aussi de dizaines d'autres projets dans pas moins de 12 pays, tous plus porteurs de vie les uns que les autres. Par nos dons, nous rendons concrète l'Espérance de Pâques, celle qui conduit les hommes et les femmes de toute la terre à redécouvrir ensemble la joie de la fraternité et de la solidarité.

Vous pouvez faire votre don de Carême :

- sur le compte d'Entraide et Fraternité BE68 0000 0000 3434 (communication : 7245),
- en ligne sur www.entraide.be
- ou encore via les réseaux sociaux de l'ONG (Facebook et Instagram).

Une attestation fiscale est délivrée pour les dons à partir de 40 € par an.

Bon et fécond Carême à toutes et à tous. Merci pour votre solidarité qui permettra à des milliers de personnes impactées par la faim et l'injustice au Pérou de poursuivre leur combat et de prendre ainsi part à la fête de la Résurrection du Christ.

Pour plus d'informations sur le Carême de partage :

(pistes de célébration, poster de Carême, vidéo, magazine de campagne, revue Juste Terre !, etc.)

careme.entraide.be - info@entraide.be - 02 227 66 80.



Matinée communautaire du 15 décembre 2024 : échos

Après un moment convivial sur le parvis de l'église d'Eben, les enfants des différents parcours de catéchèse accompagnés de leurs parents ainsi que les paroissiens qui le souhaitaient se sont mis en route en direction de l'église d'Emael pour une marche de l'Avent ponctuée de haltes avec textes explicatifs, prières et chants sur le thème de la symbolique des 4 bougies de l'Avent.

Après avoir emprunté un joli sentier en bordure du Geer, nous sommes arrivés à l'église d'Emael où nous avons rejoint le reste des paroissiens pour vivre ensemble l'Eucharistie dominicale du dimanche de Gaudete (3^{ème} dimanche de l'Avent)

À cette occasion, un témoin nous a présenté une association participant à la campagne d'Avent de Vivre Ensemble.

Un moment convivial clôturait cette célébration festive de préparation à la fête de Noël.



Photo fournie par une participante

Pardon



Foi



Joie



Justice
et Paix



Au nom de tous ses bénéficiaires,
la Maison Croix-Rouge de Glons
remercie toutes les personnes
qui ont fait don de colis
en faveur des plus démunis de la commune
à l'occasion des temps d'Avent et de Noël.

Pour le comité de la Maison Croix-Rouge
BASSENGE-JUPRELLE-OUPEYE

À vos agendas !



La prochaine matinée communautaire
aura lieu le dimanche 23 mars
(3^{ème} dimanche de Carême)

Rendez-vous est donné à tous les
paroissiens, aux enfants de la catéchèse
et à leurs familles,
dès 9h30 à l'église de Glons
pour vivre une belle animation suivie de
l'Eucharistie dominicale.

Une réunion préparatoire à cette matinée
aura lieu le 18 février à 20h à Roclengue.

Bienvenue à tous !



Conférence
Saint Vincent de Paul
Vallée du Geer

À l'attention de tous nos concitoyens de la Vallée du Geer

Des difficultés momentanées?

Nous sommes l'équipe de la Saint Vincent de Paul de la Vallée du Geer: une dizaine de personnes désireuses de mettre en pratique cette solidarité si nécessaire dans notre société et dont nous avons tous besoin à un moment ou à un autre.

À cause de la crise, d'un problème de santé ou d'emploi, votre famille se trouve peut-être en difficulté momentanée.

Si vous cherchez de l'aide, prenez rendez-vous au 0488 20 66 53. Bienvenue!

Vous aurez ainsi l'occasion de rencontrer deux membres de l'équipe qui pourront vous orienter vers les services compétents (distribution de vivres, de vêtements, de meubles; gestion de dettes...).

Gsm de contact avec répondeur:

0488 20 66 53

Un sourire et une main tendue peuvent provoquer des miracles!

REMISE DES ARTICLES

La date ultime de remise des articles
pour le prochain numéro de

«Bonne Nouvelle»

(mai-juin 2025)

est fixée au **lundi 7 avril**.

Veuillez envoyer vos intentions,
textes et publicités

à l'adresse

bonne.nouvelle.geer@gmail.com.

En vous souhaitant une bonne lecture,

L'équipe MÉDIAS

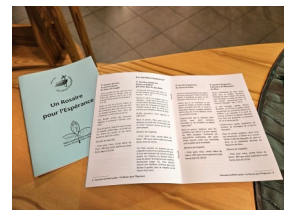
Jubilé Pèlerins d'Espérance



Chrétiennes et chrétiens en chemin,

À l'occasion du Jubilé, vous trouverez à votre disposition dans la chapelle du Petit Lourdes "Un Rosaire pour l'Espérance" (et de modestes chapelets bleus).

Ce livret introduit à la prière du chapelet et propose de courtes méditations pour chacun des 20 mystères du Rosaire. Puisse-t-il vous aider à grandir, par l'intercession de la Vierge Marie, dans l'espérance chrétienne!



Vous pourrez aussi faire l'acquisition au Petit Lourdes d'un **carnet du pèlerin** (2 €), qui présente le Jubilé et les différents lieux qui lui sont associés, dans notre diocèse. Il encourage les chrétiens liégeois à cheminer de sanctuaire en sanctuaire.

À noter que ce Jubilé, comme tous les précédents, permet de recevoir ce qu'on appelle des indulgences plénières. Il est dit de celles-ci qu'elles restaurent ceux qui les obtiennent (ou un défunt de leur choix) dans la pleine grâce du baptême.

L'Église atteste que ce 'nettoyage complet' sera obtenu par le chrétien qui, durant l'année sainte,

1. vivra le sacrement de réconciliation,
2. communiera peu de temps après,
3. priera un instant aux intentions du pape,
4. et, au choix:
 - vivra un pèlerinage et une célébration durant celui-ci;
 - se rendra de lui-même dans un lieu de pèlerinage, adorera, méditera et priera un Notre Père, un Credo et une invocation à Marie;
 - fera pénitence (se priver de quelque chose...);
 - fera preuve de miséricorde (rendre visite à un malade, secourir une personne dans le besoin...).



En vous souhaitant à toutes et tous un fructueux pèlerinage dans l'Espérance!

Abbé FRANCK

Chère donatrice, Cher donateur,

Comme vous le savez, en raison de contraintes budgétaires, nous avons dû revoir notre mode de distribution afin de garantir la pérennité de cette précieuse ressource communautaire.

Dès début juillet, nos lectrices et lecteurs qui souhaitaient continuer à recevoir notre bulletin paroissial devaient s'inscrire. Vous avez répondu favorablement à notre nouvelle distribution et nous vous remercions de votre vif intérêt.

Nous souhaitons vous remercier chaleureusement pour votre soutien et participation financière, celle-ci nous permettra la stabilité des futurs frais d'impressions.

Le trésorier et le secrétariat





Eucharisties:

- messes des pèlerins (en français et néerlandais): les dimanches 2/3 et 6/4 à 18h;
- messes de semaine: tous les vendredis à 18h - Excepté le 18 avril : Vendredi Saint.

Chapelet:

- tous les 1^{ers} samedis du mois à 16h45 (1/3 et 5/4), vécu dans le cadre de la Petite Dévotion Réparatrice (Cœur Immaculé de Marie).
- tous les dimanches, sauf le premier du mois, à 17h.

Prière du matin:

- tous les mardis de 9h à 9h30 (Laudes + Angelus).

Adoration du Saint-Sacrement:

- tous les jeudis entre 19h et 20h (courte prière proposée ensuite - Complies et Salve Regina -, de 20h à 20h10).

Permanences:

- les mardis de 10h à 11h30 et les jeudis de 17h à 18h30 (suivre les pancartes "Accueil").
- Si vous passez au Petit Lourdes à d'autres moments et que les pancartes en question sont présentes, n'hésitez pas à les suivre; c'est signe que quelqu'un est tout prêt à vous accueillir!

Renseignements: sanctuaire.petitlourdes@gmail.com

Pour demander un rendez-vous avec le prêtre desservant (accompagnement, sacrement de réconciliation...): recteur.petitlourdes@gmail.com - 0476/68.00.06.

Moments-clefs

- Vendredi 7 mars à 18h:

Célébration d'introduction au Carême animée par la nouvelle chorale du Petit Lourdes

- Vendredi 18 avril à 15h:

Chemin de Croix sur la colline (Vendredi Saint)

- Vendredi 25 avril à 18h:

Messe Pascale et ouverture de la Porte de la Miséricorde.

Cette dernière pourra être franchie en journée les samedi 26 et dimanche 27 avril (fête de la Divine Miséricorde) ainsi que le 1^{er} mai.

- Jeudi 1er mai à 10h:

Messe d'ouverture de la saison des pèlerinages (à la grotte si le temps le permet)

Séances de formation/information organisées par l'évêché : des membres de notre Unité Pastorale y étaient !

- Le samedi 11 janvier, Bernadette et Ludovic ont participé à une matinée d'échanges, de réflexion et de découvertes sur le déroulement de l'Année Jubilaire et le thème de l'Espérance, organisée par le vicariat Annoncer l'Évangile.
- Le vendredi 31 janvier, Annick a participé à une réunion des communicants paroissiaux (22 UP représentées), organisée par le service diocésain de la communication.
- Le samedi 8 février, L'équipe pastorale a participé à une journée de formation organisée par le Chantier-paroisses.



Agenda des célébrations dominicales de l'UP

MARS 2025			AVRIL 2025		
Samedi 1 ^{er}	18h00	Roclengé	Samedi 5	18h00	Roclengé
Dimanche 2	11h00	Emael	Dimanche 6	11h00	Emael
Samedi 8	18h00	Wonck	Samedi 12	18h00	Wonck
Dimanche 9	11h00	Boirs	Dimanche 13	11h00	Boirs
Samedi 15	18h00	Roclengé	Samedi 19	20h00	Bassenge
Dimanche 16	9h30	Eben	Dimanche 20	11h00	Eben
Samedi 22	18h00	Wonck	Samedi 26	18h00	Wonck
Dimanche 23	11h00	Glons	Dimanche 27	11h00	Glons
Samedi 29	-	-			
Dimanche 30	11h00	Bassenge			

Célébration communautaire de la Réconciliation



**le jeudi 10 avril
à 18h à Eben**

Le sacrement de réconciliation est le signe de l'**amour infini de Dieu** pour nous. Le Christ est venu parmi nous, il est mort sur la croix pour nous pardonner nos péchés. Par le sacrement de réconciliation tout baptisé retrouve l'amour de Dieu. Parce qu'il se sait aimé de Dieu, l'homme reconnaît comme « péché » toutes ruptures dans sa vie de cette relation d'amour avec Dieu et avec les autres. **Réconcilié et pardonné**, il peut se remettre debout et continuer.

Rameaux, Semaine Sainte et Pâques

Weekend des Rameaux Sam. 12 et Dim. 13 avril	Célébration des Rameaux et de la Passion	Sa. 12: 18h à WONCK
		Di. 13: 11h à BOIRS
Mercredi Saint 16 avril	Messe Chrismale	18h à LIÈGE (Cathédrale Saint-Paul)
Jeu. Saint 17 avril	Célébration de la dernière Cène du Seigneur	18h à EMAEL
Vendredi Saint 18 avril	Chemin de Croix	15h au PETIT LOURDES (dans la colline)
	Célébration de la Passion de Notre Seigneur	20h à GLONS
Samedi Saint 19 avril	Vigile Pascale (+ Baptême d'un adulte)	20h à BASSENGE
Dimanche de Pâques 20 avril	Fête de Pâques (+ Baptêmes d'enfants)	11h à EBEN
Lundi de Pâques 21 avril	Messe du Lundi de Pâques	10h à ROCLENGÉ

Intentions de messe — mars-avril 2025

Célébrations à l'église d'Emael

Lorsqu'il n'y a pas de messe, l'équipe relais d'Emael assure tous les lundis à 18h, une célébration sans prêtre.

Nous y sommes tous invités et bienvenus.

EMAEL

Dimanche 2 mars à 11h: messe

pour les familles HALET-JODOGNE et JODOGNE-LAMBRECHT;

pour Alex TILMAN, ses parents et ses beaux-parents.

Lundi 3 mars à 18h: messe

pour Jean HARDY, Julia POILVACHE et famille;

pour Joseph GILSON et Henriette HARDY.

Lundi 17 mars à 18h: messe

pour Fernand DETHIER et les familles ROY-THEWISSEN.

Lundi 31 mars à 18h: messe

pour Gilbert HENQUET et ses parents Joseph HENQUET et Cécile POILVACHE.

Dimanche 6 avril à 11h: messe

pour Nicolas BERLEUR et son épouse;

pour Raymond DOSSIN et son épouse;

pour les époux ROY-DUBUISSON;

pour Marcel SIMON et Mariette DUBUISSON, leur fils Lucien et leur beau-fils Alex.

Lundi 14 avril à 18h: messe

pour Jean LETIHON et Marguerite JOCKIN;

pour Jean HARDY, Julia POILVACHE et famille.

Jeudi Saint 17 avril à 18h:

Célébration de la dernière Cène du Seigneur

pas d'intention particulière ce jour

Lundi 28 avril à 18h: messe

pour les familles HALET-JODOGNE et JODOGNE-LAMBRECHT;

pour Gilbert HENQUET et ses parents Joseph HENQUET et Cécile POILVACHE;

pour Fernand DETHIER et les familles ROY-THEWISSEN.

EBEN

Jeudi 13 mars à 18h: messe

pour Isidore GREDAY, l'abbé Henri GREDAY et la famille (ann.).

Dimanche 16 mars à 9h30: messe

pour Nicolas BLAFFART et son épouse Marie BETTONVILLE (ann.);

pour Nicolas LOVERIX, son épouse Josée DUPUIS et Thomas MALYON (ann.);

pour Euphrasie THION et son époux Albert POTMANS (ann.);

pour Gabrielle BERTRAND et la famille (ann.);

pour les époux JODOGNE-FRANKORT et leur belle-fille Nicole DELVENNE;

pour Agnès ORBAN, son époux Evrard REGGERS et la famille;

pour Emile ORBAN;

pour les époux VANWELDEN-BERTHUS et beau-fils Marc TROKART;

pour Théophile COLLINET, son épouse Jeanne BETTONVILLE et la famille;

pour André THISE et Renée GRADE.

Jeudi 27 mars à 18h: messe

pour Emile ORBAN.

Jeudi 10 avril à 18h: Célébration de la Réconciliation - messe

pour Henri DEDRY et son épouse Micheline PAQUAY;

pour les époux GOFFINET-BERTHUS.

Dimanche 20 avril à 11h: Fête de Pâques - messe

pour les époux RENARD-DARTIENNE et leur fille Yvette;

pour Bertho BLAFFART, époux de Monique POTMANS;

pour André DETHISE et Renée GRADE;

pour Jeanine MAWET et son époux François JODOGNE;

pour Jean BERTHUS, son épouse Hortense COLLINET et leur fils Théo;

pour les défunts des familles PLUM-CASTRO et FRANSSSEN;

pour les époux Gerard LAMBRECHT et leur fils Marcel;

pour Théo JODOGNE, son épouse Marie-Josée FRANKORT et belle-fille Nicole DELVENNE;

pour Agnès ORBAN, son époux Evrard REGGERS et la famille;

pour Emile ORBAN;

pour Josée DUPUIS, son époux Nicolas LOVERIX et Thomas MALYON;

pour les époux Théophile COLLINET-BETTONVILLE et la famille;

pour Joseph GREDAY et son épouse Simonne ONCLIN;

pour Joseph ONCLIN et son épouse Victoire NAHON;

pour Anton LOVASZ, ses parents, beaux-parents et tous les défunts des familles de la part de son épouse et de son fils.

Jeudi 24 avril à 18h: messe

pour Henri GREDAY, ses parents et ses amis défunts et la famille;

pour Henri DEDRY et son épouse Micheline PAQUAY.



« Je n'ai aucun don pour l'indifférence. Le monde ne sera pas détruit par ceux qui commettent le mal, mais par ceux qui le contemplent sans réagir. »

Éric-Emmanuel Schmitt
La trahison d'Einstein (extrait)

« L'ignorance provoque un tel état de confusion qu'on s'accroche à n'importe quelle explication afin de se sentir un peu moins embarrassé. C'est pourquoi moins on a de connaissances, plus on a de certitudes.

Il faut avoir beaucoup de connaissances et se sentir assez bien dans son âme pour oser envisager plusieurs hypothèses. »

Boris Cyrulnik,
La folle histoire des idées folles en psychiatrie

WONCK

Mercredi 5 mars à 18h : messe
pour Adrien PINET-MORAY et les
défunts des deux familles.

Samedi 8 mars à 18h : messe
pour Alfred, Joseph, Jos et Lola
BROUNS et parents;
pour Denise PACHEN-HUC;
pour Guy DELVAUX, Irma STEGEN,
famille DELVAUX-LEKEU, famille
COLLARD-COLLARD.

Mercredi 19 mars à 18h : messe
en l'honneur de l'Enfant Jésus de
PRAGUE.

Samedi 22 mars à 18h : messe
pour les époux DELVAUX-DEBORRE,
leur fils Jacquy et parents défunts;

pour Guy DELVAUX, Irma STEGEN,
famille DELVAUX-LEKEU, famille
COLLARD-COLLARD.

Mercredi 2 avril à 18h : messe
pour André et Denise HERBILLON.

Samedi 12 avril à 18h : **Célébration
des Rameaux et de la Passion** -
messe

pour Alfred BROUNS (27^{ème} ann.),
parents et beaux-parents;

pour Jean DEBORRE, son épouse
Jeanne PINET et défunts;

pour Catherine et Joseph MÉLOTTE et
famille;

pour Guy DELVAUX, Irma STEGEN, la
famille DELVAUX-LEKEU, famille
COLLARD-COLLARD.

Samedi 26 avril à 18h : messe
pour Simone GILLET (ann.), Joseph
MÉLARD et les époux
LAMBRECHT-DEBORRE;

pour Gaby et Thérèse HERZET-
MORAY et famille;

pour les époux HIANCE-DUCHATEAU,
leurs parents et tante Catherine;

pour Guy DELVAUX, Irma STEGEN,
famille DELVAUX-LEKEUX, famille
COLLARD-COLLARD.

Mercredi 30 avril à 18h : messe
pour les époux JEURISSEN-
DUCHÂTEAU et GRÉGOIRE-GALLO.

BASSENGE

**Dimanche 2 mars à 18h au Petit
Lourdes** : messe

pour Marie HUYNEN, ses parents et
Jean VANDENBERG;

pour Renée et Jean BLAFFART, et leur
fils Henri.

**Vendredi 7 mars à 18h au Petit
Lourdes** : messe

pour René HOUBEN, Georges, Omer
GHUYSENS et amies;
pour Marcel ORBAN.

**Vendredi 14 mars à 18h au Petit
Lourdes** : messe

pour Jacqueline HENNUS de la part de
la SOCIÉTÉ ROYALE SAINT-GEORGES
D'EBEN;

pour Maurice VERTCOUR et Caroline
MONAMI, Mia VALOIR, Louise
SERONVAL, les époux DELMELLE-
VERTCOUR, les défunts des
familles VERTCOUR-MONAMI et
BILS, les époux VALOIR-WIRIX et
leur fille Josiane.

**Vendredi 21 mars à 18h au Petit
Lourdes** : messe

pour Joseph LEBON et parents
défunts.

**Vendredi 28 mars à 18h au Petit
Lourdes** : messe

pour les époux Mieke MEERS-Paul
LEENAERS de la part de toute la
famille.

Dimanche 30 mars à 11h : messe à
l'église

pas d'intention particulière ce jour.

**Vendredi 4 avril à 18h au Petit
Lourdes** : messe

pour René HOUBEN, Georges, Omer
GHUYSENS et amies.

**Dimanche 6 avril à 18h au Petit
Lourdes** : messe

pour Jean VANDENBERG et famille.

**Vendredi 11 avril à 18h au Petit
Lourdes** : messe

pour Maurice VERTCOUR et Caroline
MONAMI, Mia VALOIR, Louise
SERONVAL, les époux DELMELLE-
VERTCOUR, les défunts des
familles VERTCOUR-MONAMI et
BILS, les époux VALOIR-WIRIX et
leur fille Josiane;

pour Anton LOVASZ, ses parents,
beaux-parents et tous les défunts
des familles de la part de son
épouse et de son fils.

**Vendredi Saint 18 avril à 15h au Petit
Lourdes** : **Chemin de Croix** dans
la colline

**Samedi Saint 19 avril à 20h: Vigile
Pascale** à l'église

pas d'intention particulière ce jour.

**Vendredi 25 avril à 18h au Petit
Lourdes** : messe

pour les époux Mieke MEERS-Paul
LEENAERS de la part de toute la
famille.

IL EST VIVANT, celui qui était mort !
nous pouvons, désormais,
voir le monde avec les yeux de la vie,
et non ceux de la mort.

VIVRE, c'est être libre,
libéré de la peur des autres
et des catastrophes à venir,
pour marcher et construire
avec tous les humains
un monde d'espérance.

VIVRE, c'est aimer
en donnant non ce que je possède,
mais ce que je suis,
et que le Seigneur m'a fait être.



VIVRE, c'est lutter
contre tout ce qui écrase, divise, opprime,
et pour tout ce qui relève et met debout,
qui unit et réconcilie.

VIVRE, c'est croire
en la tendresse et la fidélité de Dieu
là-même où tombe sur mon existence
la nuit du doute, de l'épreuve et de la souffrance.

VIVRE, c'est ouvrir les portes
de l'accueil, de l'amitié et du partage
à ceux qui subissent le mépris et l'injustice.

VIVRE, c'est grandir et ressusciter sans cesse,
à travers les joies et les épreuves,
vers l'Homme dans sa plénitude.

ROCLENGE

Samedi 1^{er} mars à 18h : messe
pour sœur Anne-Marie et les sœurs de SAINT-JOSEPH défuntés;
en remerciement au Saint Enfant Jésus de PRAGUE.

Samedi 15 mars à 18h : messe
pour les parents et amis des familles Georges HONHON-DUCHÈNE;
pour Urbain DEMOULIN.

Samedi 5 avril à 18h : messe
pour madame Christiane et sa famille;
pour sœur Anne-Marie et les sœurs de SAINT-JOSEPH défuntés.

Lundi de Pâques 21 avril à 10h :
messe
pour les parents et amis des familles Georges HONHON-DUCHÈNE;

pour les époux BOSSY-FRESON,
BOSSY-LOMBA et
FRESON-ORBAN.

BOIRS

Dimanche 9 mars à 11h : messe
pour Henri HERMAN et les défuntés des familles HERMAN, BEGUIN, ANTOINE, BOVY et apparentées.

Dimanche 13 avril à 11h: Célébration des Rameaux et de la Passion - messe
pour Henri, Fernand, Rudy, et les défuntés de la famille;
pour les familles HERMAN-BEGUIN;
pour les époux Arnold KUPPENS et Maria LESALE et mon frère Camille.

GLONS

Mardi 11 mars à 18h : messe
pour les époux DEMOULIN-MASSAGORD, leur fils Marcel, son épouse Guillemine et petit-fils Rudy;
pour la famille RASKINET-DONNAY et HENSENNE-NEUFCOUR.

Dimanche 23 mars à 11h : messe
pour les familles FASTRÉ-VANDERSMISSEN, BARÉ-DEBRUS et leurs enfants Jeanne-Marie et Ferdinand;
pour les défuntés de la famille HERMAN-LEBRUN et apparentées;
pour Constant SAEREN;
pour la famille DELSA-THIBAUT et Ethan;
pour Marielle NOBEN, de la part de Jonathan, Ezio et Marie;

pour Cécile VANDERMEER et Raymond KALIMIRA.

Mardi 25 mars à 18h : messe
pour Cécile DEBRUS et les défuntés de la famille DEBRUS-DEPAIFVE, ainsi que SAMYN-ROODHOOFT et apparentées;

pour Monique BOUCHER épouse d'Edgard TILKIN.

Mardi 8 avril à 18h : messe
pour les défuntés de la famille HERMAN-LEBRUN et apparentées;
pour les défuntés de la famille FASTRÉ-VANDERSMISSEN, BARÉ-DEBRUS et leurs enfants Jeanne-Marie et Ferdinand.

Vendredi Saint 18 avril à 20h :
Célébration de la Passion de notre Seigneur

Mardi 22 avril à 18h : messe
pour Jean-Marie, René, Marielle, Daniel, Annie, Lisiane et Michel;
pour Cécile DEBRUS et les défuntés de la famille DEBRUS-DEPAIFVE, ainsi que SAMYN-ROODHOOFT et apparentées.

Dimanche 27 avril à 11h : messe
pour les époux Gilbert EVRARD-Malou NEUFCOURT et Christine EVRARD;
pour monsieur et madame Jean LIBENS;
pour les personnes souffrantes de maladies incurables: soutenons-les par nos prières.

Avis à ceux et celles qui déposent une enveloppe dans la boîte aux lettres du presbytère pour une ou des intentions de messes : **merci de donner comme renseignements** :

« Intention(s) pour ... + **le nom de la paroisse** et la date (facultatif) ».

Merci aussi de ne pas déposer d'enveloppes contenant de l'argent dans la boîte aux lettres (risque de perte),

mais de les déposer au secrétariat paroissial pendant les heures de permanence.

Vous pouvez aussi nous laisser un numéro de téléphone en cas de problème.

Merci pour votre collaboration,
le secrétariat

Les curés de Bassenge (suite)



Ainsi donc, au milieu du 18^e siècle, le village de Bassenge possède deux églises :

- La vieille église bâtie au milieu du cimetière vers l'an 1 000 et démolie presque entièrement en 1744 pour être reconstruite en chapelle (actuelle chapelle des Âmes ou chapelle du Vî Mōsti). C'est là que la plupart des messes sont célébrées, car le vieux presbytère (aujourd'hui démolé et incorporé au cimetière) n'est qu'à quelques mètres de cette ancienne église.

- La nouvelle église, bâtie sur le thier (endroit de l'actuelle église) sur l'ordre de l'Abbé de St Jacques, Seigneur de Bassenge, contre l'avis du curé et des paroissiens. Cette nouvelle église est délaissée par les curés Bacquet, Chevalier, Schafs, Franck, Leuchtenrath, Deffoz qui considèrent qu'elle est trop éloignée du presbytère et que le chemin pour s'y rendre est souvent boueux (actuellement rue Vinâve).

Mais un événement inattendu va renverser la situation : Marie Catherine Lambert, veuve de Henri Fouarge, sans enfant, lègue à la fabrique d'église de Bassenge, une ferme avec prairies et dépendances, située à la ruelle (actuellement rue Nouwen). Les curés vont alors abandonner le vieux presbytère du cimetière, en ruine, pour venir habiter la belle maison héritée de Catherine Lambert (presbytère actuel) qui a dû leur paraître un palais à côté du taudis qu'ils occupaient jusqu'alors.

Par conséquent, la nouvelle église construite sur le thier (endroit actuel) devient plus accessible que la vieille église du cimetière. C'est dans cette nouvelle église délaissée pendant un siècle, que désormais sont célébrés les messes et les sacrements.

Corneille PREVINAIRE – 1844-1875

Né à Hanefte en 1812. À son arrivée, à Bassenge, il occupe l'ancien presbytère situé près de la chapelle du cimetière (aujourd'hui incorporé au cimetière). Il est le premier curé à occuper le presbytère actuel. Il y entre en avril 1844.

Et le curé PREVINAIRE va s'appliquer à embellir l'église.

« À mon arrivée l'église était remplie de vieux bancs tout vermoulus. J'ai fait confectionner 26 nouveaux bancs. »

« En 1844, j'ai fait confectionner 3 devant d'autel.

1848, j'ai placé 2 cloches fondues à Tongres

et j'ai fait paver l'église.

1849, j'ai fait blanchir l'église. »

Mais l'église à peine achevée s'avère trop exiguë pour la population en augmentation constante. Elle n'avait qu'une seule nef, et son plafond plat était peu élevé.

Corneille PREVINAIRE entreprend au même endroit la construction de l'actuelle église, en 1857. À cet effet, on fabrique 250 000 briques, pendant 2 ans, dans le jardin du presbytère.

Il essaie, sans y parvenir, de réunir les deux partis « rouges » et « bleus » qui divisent la paroisse.

Corneille PREVINAIRE décède au presbytère le 22 mai 1875, après une longue maladie.

François NOUWEN – 1875-1902

Né à Bree en 1832, nommé vicaire à Goyer, puis à Looz, enfin à St Jean à Liège, avant de devenir curé de Bassenge le 10 juin 1875.

Son nom reste lié à la grotte Notre-Dame de Lourdes qu'il fait ériger en 1889 et qui attire dès le début de très nombreux fidèles. Il construit une école primaire, crée une école ménagère et une école de la paille pour tresseuses et chapeliers. Il institue une « Société de Secours Mutuels », une caisse de retraite, construit une laiterie coopérative, et projette de construire un hospice pour personnes âgées. Il contribue grandement par ses démarches à la construction des lignes de trams Glons-Bassenge-Maestricht et Liège-Bassenge-Genk.

Il décède au presbytère le 25 septembre 1902, unanimement regretté par ses paroissiens.

Léopold BOURGUIGNON – 1902-1931

Né à Hannesche le 24 août 1860. Nommé vicaire à Jupille, puis curé à Poucet, il est ensuite curé à Bassenge en 1902.

Il continue l'œuvre de son prédécesseur. Durant la grande guerre, il publie un bulletin paroissial interdit par les Allemands à cause de son contenu « patriotique »

Jusqu'alors, la nouvelle église était flanquée de l'ancienne tour qui dépassait à peine le corps de l'église. Le curé Bourguignon fait exhausser la tour (1914-1916) pour donner à l'église son aspect actuel.

Il se retire en 1931, à l'hospice St Joseph, quai de Coronmeuse, à Liège, pour y exercer les fonctions d'aumônier.

À suivre
LUCIEN VANSTIPELEN

Pâques... Quelle date?

La fête de Pâques est mobile. Depuis tellement longtemps qu'on ne s'en étonne plus. On ne s'aperçoit même plus des inconvénients qu'entraîne cette mobilité.

Pourtant, Pâques est la commémoration annuelle d'un événement que les chrétiens considèrent, à juste raison, comme fondamental. A ce titre, c'est donc un anniversaire et dès lors n'est-il pas étrange que la date n'en soit pas fixe? D'autant plus étrange que la fête de Noël, qui est aussi un anniversaire, se célèbre toujours à la même date.

La Règle pascale

La date de Pâques est liée à trois éléments : à la Lune, à l'équinoxe de printemps, à un dimanche.

Pourquoi la lune? Pour une raison historique et pratique à la fois.

La dernière Cène, la passion et la résurrection de Jésus-Christ eurent lieu à l'époque de l'année où se célébrait la Pâque juive. Or, dans toutes les religions anciennes, on choisissait, pour les rites et cérémonies, le moment de la pleine lune. Nous sommes trop habitués aux facilités apportées par le progrès technique pour nous rendre compte que l'éclairage de la pleine lune avait, a u x

époques reculées, une grande importance pour les activités qui avaient lieu après le coucher du Soleil. Il est donc compréhensible que dans les premiers siècles de l'ère chrétienne on ait voulu faire coïncider la célébration pascale avec une pleine lune.

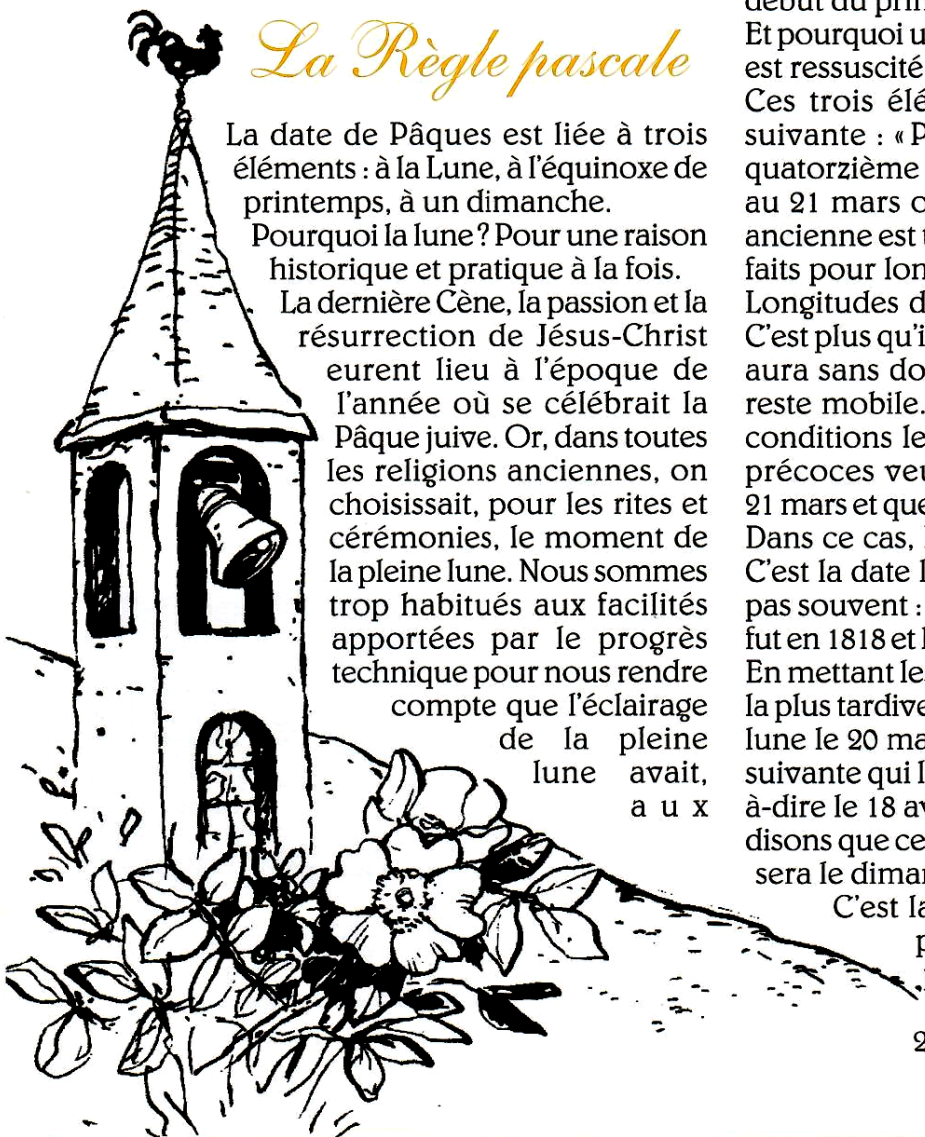
Pourquoi l'équinoxe de printemps? Aussi pour une raison historique.

La Pâque juive comportait, entre autres, un rite qui consistait à faire l'offrande d'orge mûr. Or, à la latitude de la Palestine, la moisson avait lieu au début du printemps.

Et pourquoi un dimanche? Parce que Jésus-Christ est ressuscité un dimanche.

Ces trois éléments sont réunis dans la règle suivante : « Pâques est le dimanche qui suit le quatorzième jour de la Lune qui atteint cet âge au 21 mars ou aussitôt après ». Cette règle très ancienne est toujours en usage et les calculs sont faits pour longtemps : l'Annuaire du Bureau des Longitudes donne des dates jusqu'en l'an 3000. C'est plus qu'il ne faut surtout que, d'ici là, la règle aura sans doute changé. En attendant, Pâques reste mobile. Calculons les dates extrêmes. Les conditions les plus favorables pour des pâques précoces veulent que la pleine lune tombe le 21 mars et que ce jour soit précisément un samedi. Dans ce cas, Pâques sera le lendemain 22 mars. C'est la date la plus hâtive qui n'arrive, du reste, pas souvent : cinq fois en huit siècles, la dernière fut en 1818 et la prochaine sera en 2285 seulement. En mettant les choses au pire nous aurons la date la plus tardive : pour cela faisons tomber la pleine lune le 20 mars, elle ne sera pas pascale ; c'est la suivante qui le sera, une lunaison plus tard, c'est-à-dire le 18 avril. Accumulons les malchances et disons que ce jour est un dimanche. Alors Pâques sera le dimanche suivant, le 25 avril.

C'est la date la plus tardive qui, elle non plus, n'arrive pas souvent : une fois par siècle, la dernière en 1943 et la prochaine en 2038. Du 22 mars au 25 avril, cela fait 35 dates possibles.



La Position de l'Eglise

L'idée est généralement répandue que la règle pascale fut promulguée par le Concile de Nicée en 325. Il semble que cela soit inexact.

Aux premiers temps du Christianisme, c'était l'évêque d'Alexandrie qui était chargé de calculer la date de Pâques. Le calcul était transmis à l'évêque de Rome qui promulguait alors la date. Apparemment, le Concile de Nicée n'aurait pas donné de règle précise et se serait borné à décréter la suprématie du Saint-Siège dans ce domaine.

L'Eglise ne s'oppose pas a priori à la fixation de Pâques mais s'en remet à la sagesse d'un Concile. Partout dans le monde les nations font usage d'un calendrier homogène qui n'est pas nécessairement le même que le nôtre (le calendrier musulman par exemple) mais dont le lien astronomique est unique. Seule l'Eglise a un calendrier hétérogène, lié à la fois à la Lune et au Soleil. Il est lunaire pendant dix mois : de la Septuagésime au dernier dimanche après la Pentecôte puisque cette période dépend de Pâques. Il est solaire pendant le reste de l'année puisqu'il coïncide avec le calendrier civil. Même alors, certaines fêtes sont mobiles car elles sont fixées à un dimanche : c'est le cas des quatre dimanches de l'Avent. Les complications sans nombre du calendrier ecclésiastique tiennent à ce qu'on n'a pas voulu s'en rapporter exclusivement à l'année solaire.

Que faut-il conclure ?

En fin de compte, il est faux de dire que la détermination de la date pascale est astronomique ; Pâques n'est lié rigoureusement ni au Soleil par l'équinoxe, ni à la Lune par les lunaisons. Le lien, en dépit d'une règle précise, est approximatif tout au plus. En d'autres termes, la règle est purement conventionnelle.

Les chronologistes ont des raisons de croire que la résurrection de Jésus eut lieu le 5 avril de l'an 33. Dès lors, la grande fête chrétienne serait davantage un anniversaire si on la célébrait le dimanche le plus proche du 5 avril ou invariablement le dimanche 8 avril dans le calendrier universel qu'on adoptera sans doute... un jour !

Jihad JALHOUM
Paroisse grecque-melkite catholique
Saint-Jean Chrysostome

RECREATION ARITHMETIQUE

En guise de divertissement, voici une formule permettant de calculer la date de Pâques. On appelle **M** le millésime de l'année dont on cherche la date de Pâques.

- 1) Diviser **M** par 19,
le reste de la division est **a**
- 2) Diviser **M** par 4,
le reste de la division est **b**
- 3) Diviser **M** par 7,
le reste de la division est **c**
- 4) Diviser $(19a + 24)$ par 30,
le reste de la division est **d**
- 5) Diviser $(2b + 4c + d + 5)$ par 7,
le reste de la division est **e**

**Pâques est le $(22 + d + e)$ mars
ou
bien le $(d + e + 9)$ avril.**

Cette formule est due au mathématicien GAUSS qui la publia en 1880.

Elle fut donnée ici sous forme... simplifiée valable pour le xx^e siècle seulement à l'exception des années 1954 et 1981.

N'est-il pas plus simple de consulter un annuaire !



UN RAMEAU : PORTE-BONHEUR... OU MESSAGE D'AMOUR ?

Un dimanche de printemps,
tu es allé à l'église
pour chercher un rameau de buis
et tu souhaitais qu'il soit béni.

Mais que venais-tu chercher, au fait ?

Si tu es venu chercher un porte-bonheur
ou une protection divine,
Tu risques d'être déçu.
Dieu, en effet, veut notre bonheur,
Et Il nous invite à le bâtir de nos mains.

Mais si tu crois que vivre c'est aimer,
Même si la vie ne te fait pas de cadeaux,
Si tu penses que la justice,
le respect de l'homme et la solidarité
Sont des valeurs qu'il faut faire progresser,
Si déjà tu essaies de regarder
ce qui se passe autour de toi,
Si tu dis bonjour à ton voisin,
même s'il ne te répond pas,
Si tu essaies de vivre « debout » et
Si tu agis pour que tout homme
soit respecté au travail,
Dans le quartier ou ailleurs...

**Alors, tu as raison de prendre
ce rameau : garde-le bien chez toi !**

Il te rappellera
Que, comme nous l'a prouvé Jésus,
la vie est plus forte que la mort,
Que son message d'amour est à vivre
à chaque instant de notre existence.

**Ce rameau ne sera pas
un porte-bonheur.
Il sera le signe du bonheur**
que tu t'engages à construire
Pour toi et pour les autres,
Avec l'aide de Dieu.

D'après un auteur anonyme.

Source: revue de l'association nationale des
parents, anciens, amis du Patro - avril 2007

« Les choses que l'on regarde avec soin
embellissent. »

Julien Green

• Marche :

- Le mardi 12 mars à Genoelselderen
Rendez-vous au terrain de foot.
- Le mardi 9 avril à Kanne
Départ à l'église

• Aquagym :

- Tous les vendredis à 12h30
à la piscine de Roclenghe.
(sauf le 28 février : Dîner au Brouckay)

Fin mai nous aurons notre
Assemblée Générale,
je vous tiendrai au courant prochainement.

Pour le Comité : *Ginette BROUNS GERAERTS*
(0474/ 872 883 ou 04 286 23 95)

LES ALCOOLIQUES ANONYMES



vous rappellent qu'un groupe se réunit

Tous les lundis de 19h30 à 21h30

(P.A.F. libre)

au centre culturel de **GLONS**

(rue Saint-Pierre, 8).

Renseignements : André 0474 01 61 10
Monique 0497 15 09 80

**Toute personne se sentant concernée
est la bienvenue !**

COLLECTES DE SANG

Venez nous rejoindre nombreux
aux collectes organisées :

le **MERCREDI**

26 MARS

de 17h à 19h30

à l'École de l'État,

Grand-Route

à EBEN-EMAEL

le **MERCREDI**

9 AVRIL

de 17h à 19h30

à la salle « La Passerelle »

Chemin du Tram
(près de l'église)

à BASSENGE

DÉJÀ UN IMMENSE

CROIX-ROUGE
de Belgique



MERCI !



« Que celui qui est sans péché jette la première pierre »

ÉVANGILE DU DIMANCHE 6 AVRIL (5^{ÈME} DE CARÊME - Jn 8, 1-11)

Les maîtres de la loi et les pharisiens lui amenèrent alors une femme qu'on avait surprise en train de commettre un adultère. Ils la placèrent devant tout le monde et dirent à Jésus : « Maître, cette femme a été surprise au moment même où elle commettait un adultère. Moïse nous a ordonné dans la loi de tuer de telles femmes à coups de pierres. Et toi, qu'en dis-tu ? »

Méditation

La suite, nous la connaissons, Jésus se met à écrire sur le sol. La seule fois, je crois, où il est dit que Jésus écrit. Quoi ? nous ne le saurons jamais, mais son écrit marque un moment de silence puis, se redressant, il leur dit : « que celui d'entre vous qui n'a jamais péché lui jette la première pierre. » Dans un premier temps, Jésus garde le silence, il évite la question-piège sensée le perdre. Lui qui ne cesse de parler de miséricorde, qui s'affiche ostensiblement avec les pécheurs, un dangereux progressiste qui prétend révolutionner la loi en la transformant en loi d'amour : aime ton Dieu et aime ton prochain comme toi-même ... Non, il ne va pas tomber dans le panneau et se mettre en contradiction totale avec la loi ou avec ses préceptes. Jésus garde le silence. L'amour se dit aussi dans le silence. Dans nos journées bruyantes, alimentées sans arrêt par les différents médias qui nous entourent, le silence nous est parfois difficile à vivre. Comme les maîtres de la loi et les pharisiens de l'évangile, le silence nous amène à réfléchir sur nous-même et sur le sens de notre vie. Bien souvent alors, les masques tombent, nous sommes en face à face avec ce qu'il y a en nous de bien mais aussi avec toutes nos zones d'ombre à estomper au plus vite.

« Que celui d'entre vous qui n'a jamais péché lui jette la première pierre ». Que de fois dans notre petit tribunal personnel ne sommes-nous pas à juger les autres. Mon voisin a dit ceci ou a fait cela, tous les chômeurs sont des voleurs, tous nos problèmes viennent des émigrés, ... Tous coupables, à condamner, à rejeter ! C'est toujours la faute des autres que nous voyons et que nous souhaitons condamner, rarement la nôtre car, c'est bien connu, nous sommes sans péché...

Tout au long des évangiles, Jésus se montrera terriblement empathique avec ceux qu'on appelle des pécheurs et terriblement impitoyable avec ceux qui se prennent pour des justes. C'est Saint Jean qui relate cette parabole, en vue de certaines personnes persuadées être justes et ne font aucun cas des autres : « Deux hommes montèrent au

temple pour prier ; l'un était pharisien, et l'autre publicain. Le pharisien, debout, priait ainsi en lui-même : O Dieu, je te rends grâce de ce que je ne suis pas comme le reste des hommes, qui sont ravisseurs, injustes, adultères, ou même comme ce publicain. Je jeûne deux fois la semaine, je donne la dîme de tous mes revenus. Le publicain, se tenant à distance, n'osait même pas lever les yeux au ciel ; mais il se frappait la poitrine, en disant : O Dieu, sois apaisé envers moi, qui suis un pécheur ».



Jésus déclarait : « Je vous le dis, celui-ci descendit justifié dans sa maison, plutôt que l'autre. Car quiconque s'élève sera abaissé, et celui qui s'abaisse sera élevé. »

Toutes et tous, nous sommes faibles, pécheurs comme cette femme de l'évangile. Sommes-nous prêts à le reconnaître en toute vérité. Avouons-le, régulièrement nous refusons de reconnaître nos faiblesses et négligeons le repentir. Apprenons à regarder en face nos péchés, nos faiblesses, toutes nos zones d'ombre et de ce regard vrai jaillira le cri du psalmiste : « des profondeurs de mon abîme, j'ai crié vers toi, Seigneur ! ». Et c'est dans le silence que nous entendrons Jésus nous dire : « va et désormais ne pêche plus ». « Va », c'est une nouvelle remise en route et « ne pêche plus », c'est oui, je te fais confiance, tu peux changer, ton avenir est devant toi, pas derrière. Me revient à l'esprit une phrase encore prononcée par Jésus : « ne soyez plus au passé, voici que je fais un monde nouveau ... »

Prière

Seigneur Dieu, malgré nos attentes et nos protestations, c'est dans la brise légère que tu t'adresses à nous. Le silence, c'est bien souvent ta parole et toutes les langues, toutes les époques, tous les hommes et toutes les femmes l'interprètent. De toute parole, Tu es la vérité, la consolation, la remise en route qu'elles apportent comme pour la femme adultère. Chacun et chacune, pour peu qu'on soit réceptif au silence, devient capable de Te comprendre dans sa propre langue et dans sa propre époque. Rends-nous plus humble et moins condamnant, mets dans nos bouches des paroles qui consolent et illuminent, rends-nous attentifs au droit et à la justice, fais-nous aspirer à une vie nouvelle. Guide notre cœur et notre foi, donne à nos paroles et à nos pensées de porter des fruits, accorde-nous le pardon pour nos fautes et d'entendre de Toi : « va et désormais ne pêche plus ! »

JEAN-CLAUDE SIMON

RENSEIGNEMENTS UTILES

SECRETARIAT PAROISSIAL:

Les permanences ont lieu:

- les lundi et jeudis de 10h à 12h

ATTENTION, plus de permanence le vendredi!

Tél.: 04 286 30 01

Mail : upvalleedugeer@gmail.com

CONTACTS :

- Nicodème BIOUMLA, curé, 0479 08 40 45
- Ludovic FRANCK, prêtre responsable du sanctuaire du Petit Lourdes, ludo_franck@yahoo.fr
- Lucien VANSTIPELEN, prêtre résident attaché au Petit Lourdes, 0495 70 27 43
- José COLLINET, prêtre résident, directeur émérite

CONSEIL D'UNITÉ PASTORALE (CUP) :

Coordinatrice : Ketty HIRIGOYEN - 0478 37 40 05

CÉLÉBRATION COMMUNAUTAIRE DU SACREMENT DE BAPTÊME:

La célébration du Sacrement de Baptême a lieu le 3^{ème} dimanche du mois, dans l'une des 7 églises de notre paroisse, habituellement à 15h.

- Le 16 mars, nous irons à EBEN.
- Le 20 avril, nous irons à EMAEL.



Le nombre de baptêmes est actuellement limité à quatre par mois.

Avant de fixer une date, il est impératif de prendre contact avec Sandrine Machurot au 0496 215 882 pour vérifier les disponibilités.

Merci de votre compréhension.

CATÉCHÈSE 1^{ÈRE} COMMUNION ET PROFESSION DE FOI :

Responsable : Bernadette DETREZ 04 286 30 76

CATÉCHÈSE DE LA CONFIRMATION:

Responsable : Nicodème BIOUMLA

CÉLÉBRATION DES MARIAGES:

Veillez contacter notre curé, Nicodème BIOUMLA, au 0479 08 40 45

VISITE AUX MALADES ET PERSONNES ÂGÉES DE NOTRE PAROISSE

Les personnes âgées, malades ou handicapées, qui souhaitent recevoir la Communion sont invitées à prendre contact avec nos visiteurs de malades :

- M^{me} Agnès GILNAY au 04 286 41 47
- M^{me} Fabienne HERZET au 04 286 37 95
- M^{me} Simone SPRONCK au 04 286 17 58
- M. Robert VILENNE au 04 286 26 54

MESSES DANS LES MAISONS DE REPOS

- AUX SAULES :
 - le mardi 18 mars à 14h30
 - Messe de Pâques le mardi 29 avril à 14h30
- AU CHANT DES OISEAUX :
 - le mardi 25 mars à 15h
 - Messe de Pâques le mardi 22 avril à 15h

LITURGIE DES FUNÉRAILLES :

Vous pouvez contacter notre curé Nicodème BIOUMLA sur ces deux numéros : 0479 08 40 45 ou au 0479 20 06 05

COLLECTES SPÉCIALES :

29 et 30 mars : 1^{er} w-e Campagne de Carême
12 et 13 avril: 2^{ème} w-e Campagne de Carême

AGENDA PASTORAL :

- **Mardi 4 mars** à 20h : Réunion de préparation au baptême.
- **Mercredi 5 mars à 18h** : Mercredi des Cendres - Célébration d'entrée en Carême à Wonck.
- **Mardi 11 mars** : Récollecion diocésaine de carême à Banneux.
- **Mercredi 12 mars à 19h15** : Réunion de l'équipe pastorale à Bassenge.
- **Dimanche 16 mars à 15h**: Célébration de baptêmes à Eben.
- **Dimanche 23 mars à 9h30**: 3^{ème} dimanche de Carême - Matinée communautaire à Glons.
- **Mardi 25 mars de 9h à 13h15** : Matinée des équipes funéraires à Liège.
- **Mercredi 26 mars à 19h15** : Réunion de l'équipe pastorale à Bassenge.
- **Mardi 1^{er} avril** à 20h : Réunion de préparation au baptême.
- **Mercredi 9 avril à 19h15** : Réunion de l'équipe pastorale à Bassenge.
- **Jeudi 10 avril à 19h30** : Soirée spirituelle sur l'année jubilaire à Eben (après la célébration communautaire de Réconciliation à 18h).
- **Dimanche 20 avril à 15h**: Célébration de baptêmes à Emael.

SAINTE FÊTE DE PÂQUES À TOUS !